



Direction Transports et Mobilités Durables  
Dossier suivi par : Aurélie MILHAVET  
Tél : 02 38 70 25 41

Réf. : 17.10.29.07

COURRIER ARRIVE  
23 NOV. 2017  
MAIRIE DE FONTENAY S/LOING

MONSIEUR DIDIER DEVIN  
MAIRE DE LA COMMUNE DE  
FONTENAY-SUR-LOING  
HÔTEL DE VILLE  
7 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
45210 FONTENAY SUR LOING

Orléans, le 20 NOV. 2017

Objet : Notification. Commission Permanente du 17 novembre 2017.

Monsieur le Maire,

Je vous informe que la Commission Permanente du Conseil régional sur ma proposition, lors de sa réunion du 17 novembre 2017, a décidé :

- d'approuver la convention de financement des travaux de rehaussement et d'allongement des quais de la gare de Ferrières-Fontenay ;
- d'attribuer à SNCF Réseau une subvention de 1 300 000 € maximum, soit 81,25 % d'une dépense plafonnée à 1 600 000 € HT, pour la mise en œuvre de cette convention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président du Conseil régional,  
Délégué aux Transports et à l'Intermodalité,

Philippe FOURNIÉ